



Sciences humaines
M à 12 au Manitoba

I. Sciences humaines M à 12 au Manitoba

Nota bene

Cette section du document présente un aperçu des fondements et des principes directeurs de l'enseignement des sciences humaines à tous les niveaux au Manitoba, basés sur le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage en sciences humaines* (2003). Le cours *Histoire du Canada* 11^e année est inspiré de cette vision d'ensemble ainsi que par la recherche récente sur l'enseignement de l'histoire.

DÉFINITION

Les sciences humaines étudient les relations que les êtres humains entretiennent entre eux ainsi qu'avec leur environnement. Au Manitoba, les sciences humaines portent plus particulièrement sur l'histoire et la géographie tout en intégrant certains éléments provenant d'autres disciplines. En étudiant le comportement des êtres humains dans leur milieu physique, social, politique et culturel, les sciences humaines examinent le passé et le présent et peuvent orienter l'avenir. Les sciences humaines aident les élèves à acquérir des connaissances et des compétences de citoyenneté afin de pouvoir contribuer au bien-être de leurs communautés locales, nationales et internationales.

VISION

Les sciences humaines sont fondées sur les concepts de citoyenneté et d'identité, dans un contexte canadien et mondial. Dans le but de reconnaître les multiples voix qui façonnent l'expérience canadienne, les programmes d'études de sciences humaines au Manitoba intègrent les perspectives autochtones et francophones tout en tenant compte des perspectives de diverses communautés ethnoculturelles. Les sciences humaines amènent les élèves à participer au débat continu concernant la citoyenneté et l'identité au Canada et dans le monde, et les incitent à devenir des citoyennes et citoyens actifs au sein de leurs communautés. Les sciences humaines préparent également les élèves à la prise de décisions éclairées et éthiques afin de savoir vivre ensemble dans une démocratie pluraliste et dans un monde interdépendant.

RÔLE DES SCIENCES HUMAINES

Les sciences humaines permettent aux élèves d'acquérir les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour mieux comprendre le Canada et le monde. Le but des sciences humaines est d'amener les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs, soucieux des valeurs démocratiques et engagés à contribuer à la réalisation d'une société meilleure.

Au Manitoba, l'apprentissage en sciences humaines depuis la maternelle jusqu'à la 12^e année se répartit dans les catégories suivantes :

- 1. LE CANADA**
- 2. LE MONDE**
- 3. L'ENVIRONNEMENT**
- 4. LA DÉMOCRATIE**
- 5. LES COMPÉTENCES GÉNÉRALES**

1. LE CANADA

En ce qui concerne le Canada, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du Canada;
- d'apprécier les réalisations des générations qui les ont précédés et qui ont contribué à façonner le Canada;
- de comprendre de façon critique les structures et les processus politiques au Canada, ainsi que les institutions de la société canadienne;
- de s'acquitter de leurs responsabilités et de comprendre leurs droits en tant que citoyennes et citoyens canadiens;
- de comprendre et de respecter les principes de la démocratie canadienne, y compris la justice sociale, le fédéralisme, le bilinguisme et le pluralisme;
- d'analyser les enjeux d'intérêt public et de prendre à leur égard une position rationnelle et justifiable sur le plan éthique;
- d'acquérir un sens d'appartenance à leurs communautés et à la société canadienne;
- de respecter les perspectives des peuples autochtones, des francophones et des nombreux groupes culturels qui ont édifié le Canada d'hier et d'aujourd'hui.

2. LE MONDE

En ce qui concerne le monde, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre et de comprendre l'histoire et la géographie du monde;
- de respecter les peuples et les cultures dans le monde en souscrivant aux principes des droits de la personne, de l'équité et de la dignité humaine;
- de se sensibiliser aux cultures et sociétés du monde et d'acquérir un sens de la citoyenneté mondiale;
- de comprendre et d'apprécier de façon critique le rôle des organisations internationales;
- d'analyser des enjeux mondiaux et de prendre à leur égard une position rationnelle et éthique;
- de s'engager en faveur de la justice sociale et de la qualité de vie pour toutes les personnes du monde;
- d'évaluer les questions d'intérêt national, compte tenu des intérêts des autres pays et de l'ensemble de la planète.

3. L'ENVIRONNEMENT

En ce qui concerne l'environnement, les sciences humaines permettent aux élèves :

- d'apprendre la géographie et d'appliquer les habiletés, les connaissances et la compréhension relatives à cette discipline;
- de reconnaître que la vie humaine dépend d'un environnement naturel durable;
- d'évaluer les répercussions de l'interaction entre les êtres humains et l'environnement;
- de proposer des solutions possibles aux problèmes environnementaux;
- de vivre tout en respectant les principes d'une gestion responsable de l'environnement et du développement durable.

4. LA DÉMOCRATIE

En ce qui concerne la démocratie, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de comprendre de façon critique l'histoire, la signification et les enjeux de la démocratie;
- d'évaluer diverses idéologies politiques du présent et du passé;
- de comprendre l'histoire et les fondements de la démocratie parlementaire au Canada;
- de faire preuve d'engagement envers les idéaux et les principes démocratiques, y compris le respect des droits de la personne, la justice sociale, l'équité et la liberté, la tolérance face à la dissidence et aux différences, et la volonté de défendre le bien public;
- de participer aux affaires publiques en respectant les principes démocratiques;
- de comprendre de façon critique le rôle des institutions de la société civile;
- de reconnaître que la démocratie passe par la négociation et que les problèmes politiques ou sociaux ne se règlent pas toujours simplement;
- de trouver des moyens d'apporter des améliorations à la démocratie et d'y donner suite;
- de participer, en tant que citoyennes et citoyens bien informés, aux débats concernant la démocratie au Canada et dans le monde;
- de prendre position sur des questions de principe ou de conscience individuelle.

5. LES COMPÉTENCES GÉNÉRALES

En ce qui concerne les compétences générales, les sciences humaines permettent aux élèves :

- de faire de la recherche dirigée, d'appliquer leurs habiletés de recherche, de penser de façon critique et de prendre des décisions;
- de penser dans une perspective historique et géographique;
- de faire des analyses critiques suite à des recherches sur des questions sociales, notamment sur des sujets controversés;
- de collaborer efficacement avec les autres;
- de résoudre des problèmes et de régler des conflits de façon créative, éthique et non violente;
- de faire preuve d'ouverture face à de nouvelles idées et de réfléchir au-delà des idées préconçues;
- d'appliquer des habiletés de communication efficace et de développer des compétences en littératie médiatique;
- d'utiliser et de gérer les technologies de l'information et de la communication.

PERSPECTIVES ET CONTENUS FRANCOPHONES

L'école française se doit d'être un établissement de langue, d'identité, de culture et d'intégration communautaire. Les sciences humaines tiennent un rôle capital dans cette mission. Le programme de sciences humaines a pour mission, particulièrement dans les écoles françaises, d'assurer la vitalité de la langue et de la culture et de contribuer à la croissance et à l'épanouissement de la communauté francophone. L'étude des sciences humaines amène les élèves à développer les connaissances, les habiletés et les valeurs requises pour la construction identitaire francophone et qui les rendent aptes à s'intégrer et à participer à l'épanouissement de leurs communautés. Pour ce faire, l'enseignement des sciences humaines doit être dispensé dans un environnement linguistique et culturel riche qui permet aux élèves de s'intégrer à la culture française et à la communauté francophone à l'échelle locale, nationale et mondiale.

Au Manitoba comme ailleurs en milieu francophone minoritaire, les élèves des écoles françaises ont parfois des compétences inégales en français. De plus, de nombreuses différences culturelles existent selon les origines de chacun. Certains élèves vivent dans le contexte de familles exogames où l'un des parents ne parle pas français. La diversité d'expériences linguistiques et culturelles au sein des écoles françaises pose des défis aux enseignants. Ceux-ci doivent être conscients de cette diversité et du fait que, pour plusieurs élèves, l'école constitue le seul endroit où se vit l'expérience du français. Le rôle de l'école française en milieu minoritaire diffère de celui d'une école en milieu majoritaire : outre les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être habituellement développés par le système scolaire, l'école française en milieu minoritaire doit développer le savoir-vivre et le savoir-devenir nécessaires à la préparation des gens qui assureront l'avenir des communautés francophones.

Le programme de sciences humaines dans les écoles françaises met l'accent sur les partenariats aptes à favoriser l'acquisition de la langue, l'intégration à la culture et à la communauté ainsi qu'une solide identification à la francophonie. La famille et l'école doivent s'unir à la communauté pour garantir l'apprentissage de la langue, la construction de l'identité, l'intégration culturelle et communautaire ainsi que la réussite scolaire. Il est essentiel que les élèves associent les expériences d'apprentissage qu'ils vivent en français en contexte scolaire à des expériences significatives, utiles et pertinentes, et que ces expériences leur permettent de se construire un rapport positif à la langue. C'est pourquoi les sciences humaines mettent l'accent, dans la mesure du possible, sur le décloisonnement de l'école en favorisant des interactions avec la communauté. C'est dans la communauté qu'on peut mieux vivre le sens, la valeur et l'utilité de la langue et de la culture françaises. Pour acquérir et maintenir le français en tant que langue première et pour réaliser leur potentiel cognitif et la réussite scolaire, les élèves francophones doivent maintenir leur estime de soi en tant que francophones; se créer une identité culturelle positive; accéder aux littératies essentielles au développement de la langue, de la cognition, de l'identité, de la culture et de la communauté; s'intégrer à une communauté francophone authentique.

PERSPECTIVES ET CONTENUS AUTOCHTONES

De nombreux auteurs canadiens, dont John Ralston Saul (2002), affirment que le caractère unique du Canada découle de ses fondements historiques « triangulaires », c'est-à-dire autochtones, francophones et anglophones. L'historien Jacques Lacoursière (2004) affirme également que « l'idéal serait d'avoir une histoire en trois versions : autochtone, anglophone et francophone ». John Ralston Saul note cependant qu'une bonne partie de l'histoire du Canada a été troublée par le refus d'accepter le rôle central des peuples autochtones dans le façonnement progressif de la société canadienne. Il constate que « nous reconnaissons en paroles le rôle des autochtones dans la société. Nous avons même de très bonnes intentions dans ce domaine [...]. Et pourtant, si on examine la manière que nous avons au quotidien de nous décrire nous-mêmes, on constate que nous éliminons presque automatiquement le pilier autochtone. »

Une conscience de cette structure tripartite sur laquelle repose la complexité du pays est intégrée à la vision des sciences humaines au Manitoba. Pour cette raison les perspectives autochtones font partie intégrante de l'apprentissage et des stratégies d'enseignement en sciences humaines. Il ne s'agit donc pas de se limiter à une étude des contributions des Premières Nations, des Métis et des Inuits à la société canadienne, mais de consolider une approche pédagogique qui intègre les perspectives autochtones à l'ensemble de l'étude de la société canadienne du passé, du présent et du futur. Une telle approche aide non seulement à corriger les préjugés historiques et sociaux en présentant la voix autochtone à tous les élèves mais elle appuie également l'apprentissage et le développement d'une identité personnelle positive chez les élèves autochtones du Manitoba.

Tout comme n'importe quel autre groupe culturel ou ethnique, les Premières Nations, Métis et Inuits du Canada possèdent des croyances, des modes de vie, des langues et des récits très divers. Il existe cependant certains éléments communs parmi les collectivités autochtones, de même que parmi les peuples indigènes de partout dans le monde. Il est important de communiquer aux élèves que les perspectives autochtones, malgré leur longue histoire, ne sont pas immuables mais ont évolué au fil du temps et de l'interaction culturelle.

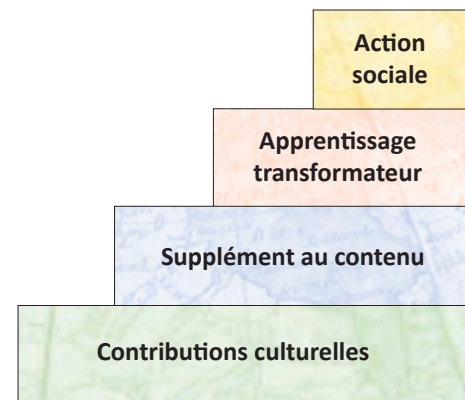
Le document du Ministère *Intégration des perspectives autochtones dans les programmes d'études : ouvrage de référence pour les concepteurs de programmes d'études, les enseignants et les administrateurs* (2003) présente de nombreux aspects de la vision du monde des peuples autochtones du Canada. Ce document est disponible en ligne au : <http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/pol/persp/docs/liminaires.pdf>

DIVERSITÉ ET ÉQUITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ PLURALISTE

L'école joue un rôle indispensable en préparant les élèves à vivre ensemble en tant que citoyennes et citoyens d'une société pluraliste où interagissent une variété de perspectives culturelles, sociales et politiques. Elle doit les aider à construire leur identité et à développer une image juste et positive de leur patrimoine culturel et historique. Elle doit également les aider à comprendre et à respecter les cultures, l'histoire et les valeurs d'autres ethnies et d'autres collectivités culturelles. L'école doit donc fournir aux élèves une éducation qui permet une pleine participation au sein de la société mondiale, qui favorise l'enrichissement culturel et qui encourage la compréhension interculturelle.

Les sciences humaines doivent refléter la diversité humaine dans l'apprentissage et dans l'enseignement afin que chaque élève s'y reconnaisse et se sente valorisé, tout en développant le *savoir vivre ensemble* dans le contexte de la diversité. Ainsi, tous les élèves seront en mesure de faire face aux incidents liés aux stéréotypes, aux préjugés, à la discrimination et au racisme. Ils pourront également comprendre que l'ouverture sur l'autre apporte un enrichissement personnel.

L'intégration de perspectives diverses en sciences humaines constitue plus qu'une étude des contributions de divers groupes ethnoculturels et sociaux. Elle va plus loin que l'inclusion de thèmes ou de contenus touchant le multiculturalisme ou la célébration de la diversité. Elle vise surtout une approche qui favorise la transformation des valeurs, le dialogue interculturel et l'action sociale. Selon le modèle de James Banks (2001), l'éducation inclusive et multiculturelle repose sur l'acceptation fondamentale de la diversité humaine, un engagement à la justice et à l'équité, la compréhension interculturelle et une prise de position contre toute forme de discrimination. Une dimension importante de cette approche est la construction identitaire et l'affirmation et l'épanouissement de l'identité de chaque élève. Dans cette optique, les concepts d'équité et de diversité sont au cœur de l'apprentissage et de l'enseignement des sciences humaines au Manitoba.



Quatre niveaux d'intégration de la diversité culturelle

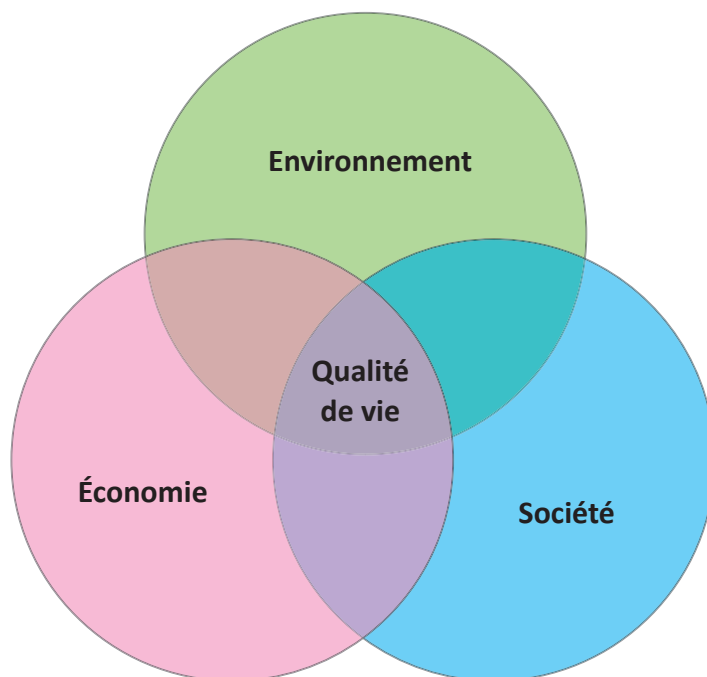
Le Manitoba est composé de communautés hétérogènes sur le plan linguistique, ethnique et culturel. Il est important de promouvoir et de soutenir des initiatives éducatives qui respectent l'équité ethnoculturelle dans les salles de classe, les écoles et la communauté. Il est également important d'adapter nos stratégies pédagogiques et nos choix de ressources afin de répondre aux besoins de la population hétérogène de nos écoles. Une telle approche peut mener à une prise de conscience de la diversité humaine à l'échelle planétaire. La reconnaissance et l'acceptation de la diversité et la prise de position contre toute forme de discrimination servent aussi à sensibiliser les apprenants à l'universalité des droits de la personne et à l'interdépendance des êtres humains.

ÉDUCATION POUR UN Avenir VIABLE

La qualité de vie est directement liée à l'environnement. Il incombe aux citoyens de trouver un juste équilibre entre les impératifs de la croissance économique, un niveau de vie élevé, le respect de l'environnement et les besoins des générations futures. Chacun est donc responsable de la protection de l'environnement dans un contexte de développement durable.

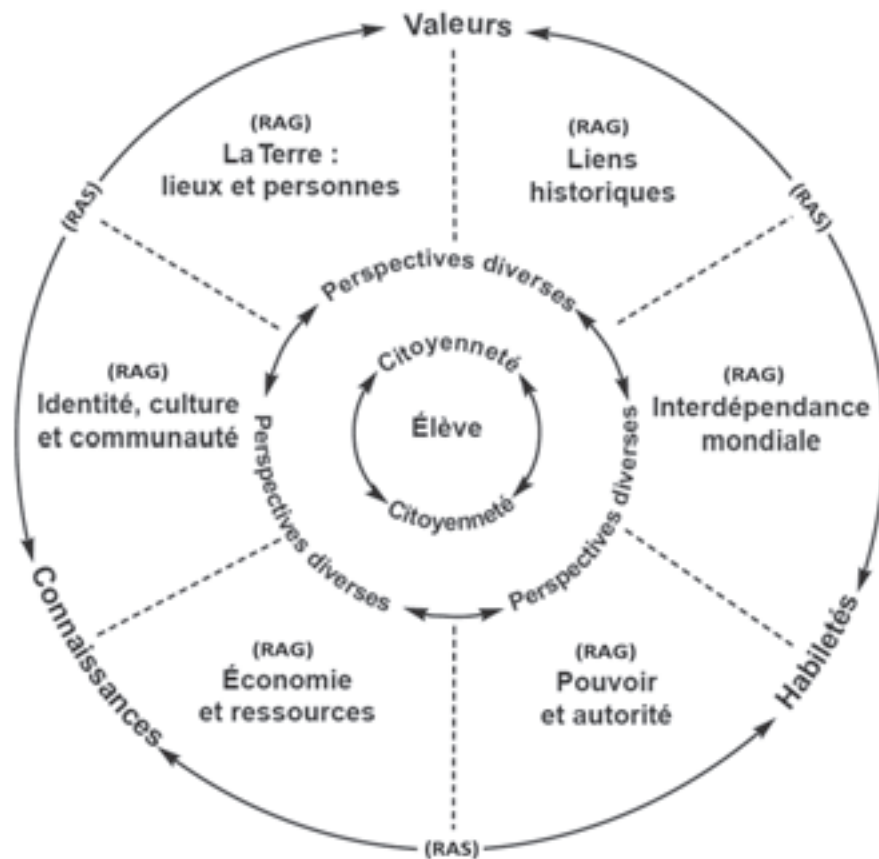
Le concept du développement durable exige des connaissances, des habiletés et des valeurs particulières en ce qui a trait à l'analyse critique des enjeux touchant l'environnement, l'économie et le bien-être social. La nature du développement durable repose sur la prise de décision éclairée et éclaircie par de l'information fiable. En 1983, la Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland) a défini le développement durable comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Autrement dit, le développement est essentiel pour satisfaire aux besoins des humains et améliorer leur qualité de vie. En même temps, le développement doit se fonder sur une utilisation efficace et soucieuse de l'environnement de toutes les ressources limitées de la société – naturelles, humaines et économiques.

L'apprentissage en sciences humaines incorpore les principes de la durabilité dans le but d'amener les élèves à comprendre que la vie humaine ne peut se concevoir sans conserver l'environnement naturel pour les générations à venir. Les élèves analysent et évaluent les répercussions des interactions entre les êtres humains et l'environnement, proposent des solutions possibles aux problèmes environnementaux et prennent des décisions qui font preuve d'un respect des principes de la gestion responsable de l'environnement et du développement durable.



Les trois piliers du développement durable

ORGANISATION CONCEPTUELLE DES PROGRAMMES DE SCIENCES HUMAINES



Tel qu'indiqué dans ce schéma, le concept fondamental de la citoyenneté et les six résultats d'apprentissage généraux (RAG) orientent l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) intègrent le développement des connaissances, des valeurs et des habiletés tout au long du processus d'apprentissage.

Nota bene

Veuillez noter que cette organisation conceptuelle basée sur le *Cadre manitobain des résultats d'apprentissage des sciences humaines* (2003) a été utilisée pour l'élaboration des programmes d'études de la maternelle à la 10^e année et a inspiré de façon générale le développement de ce nouveau cours en 11^e année. Cependant, dans le but de mettre l'accent sur la méthode et les concepts au cœur de la discipline d'Histoire, le cours *Histoire du Canada* 11^e année est conçu selon une structure différente. La **Section II** de ce document présente en détail les composants de cette structure.

CONCEPT FONDAMENTAL DE LA CITOYENNETÉ

L'élève développe les connaissances, les habiletés et les valeurs qui lui permettront de devenir une citoyenne ou un citoyen démocrate et engagé à participer activement à la vie communautaire au niveau local, national et mondial.

La citoyenneté est le concept fondamental sur lequel est fondé l'apprentissage des sciences humaines à tous les niveaux. La notion de citoyenneté est en perpétuel changement; sa signification est souvent contestée et fait l'objet de débats continus. L'éducation à la citoyenneté est fondamentale à la vie dans une société démocratique. Une considération critique de la signification de la citoyenneté fournit aux élèves diverses occasions d'explorer les idéaux et les valeurs de la démocratie, et de définir leurs propres responsabilités et droits en tant que membres de la société.

L'éducation à la citoyenneté permet aux élèves de développer les compétences du *savoir vivre ensemble*, de comprendre le changement au sein de sociétés et de s'engager à appuyer le bien-être social dans leurs décisions et leurs actes. En participant au dialogue public et au débat concernant les enjeux de la citoyenneté, les élèves seront en mesure d'assumer le rôle de participantes et participants actifs et démocrates au sein de leurs communautés à l'échelle locale, canadienne et mondiale.

Il revient à l'école française en milieu minoritaire, par le biais de l'enseignement des sciences humaines et des autres matières, de préparer les élèves francophones à devenir des citoyennes et citoyens actifs et démocrates, conscients de leurs responsabilités et de leurs droits. Les apprentissages en sciences humaines permettent aux élèves francophones de se doter des outils nécessaires pour participer au dialogue public qui caractérise toute forme de démocratie ainsi que pour assumer un rôle de leadership au sein de la communauté francophone.

Perspectives diverses

La notion de la diversité des perspectives culturelles, sociales et politiques est intégrée à tous les éléments des programmes d'études de sciences humaines.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE GÉNÉRAUX (RAG)

Les résultats d'apprentissage généraux (RAG) consistent en six grands énoncés qui constituent le cadre conceptuel pour les sciences humaines.

Identité, culture et communauté : *L'élève explore les concepts d'identité, de culture et de communauté en rapport avec les individus, les sociétés et les pays.*

La Terre : lieux et personnes : *L'élève explore les relations dynamiques des personnes avec la Terre, les lieux et les milieux.*

Liens historiques : *L'élève explore comment les personnes, les événements et les idées du passé façonnent le présent et influencent l'avenir.*

Interdépendance mondiale : *L'élève explore l'interdépendance mondiale des personnes, des communautés, des sociétés, des pays et des milieux.*

Pouvoir et autorité : *L'élève explore les processus et les structures du pouvoir et de l'autorité, de même que leurs incidences sur les personnes, les relations, les communautés et les pays.*

Économie et ressources : *L'élève explore la répartition des ressources et de la richesse en rapport avec les personnes, les communautés et les pays.*

Les résultats d'apprentissage généraux sont à la base des résultats d'apprentissage spécifiques. Les résultats d'apprentissage spécifiques (RAS) sont des énoncés qui décrivent les connaissances, les habiletés et les valeurs que les élèves sont appelés à développer au cours de chaque année scolaire. Ces trois types de résultats d'apprentissage sont interdépendants dans le processus d'apprentissage et sont amalgamés dans l'enseignement des sciences humaines.

Selon le thème à l'étude au cours de chacune des années scolaires, il se peut que certains RAG soient plus en évidence que d'autres. Pour une vue d'ensemble des thèmes et des regroupements de sciences humaines au Manitoba à tous les niveaux, veuillez consulter le tableau à la page 22.

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (RAS)

Habilités

L'apprentissage en sciences humaines comprend l'acquisition de certaines habiletés disciplinaires, par exemple en histoire et en géographie, ainsi que la mise en œuvre d'une gamme d'habiletés transdisciplinaires. Le programme d'études définit une progression d'habiletés à acquérir de la maternelle à la 10^e année.

Ces éléments du savoir-faire et du savoir-agir sont organisés en fonction de quatre groupes :

- habiletés pour la citoyenneté active et démocratique;
- habiletés de traitement de l'information et des idées;
- habiletés de pensée critique et créative;
- habiletés de communication.

La mise en œuvre de ces habiletés se poursuit de manière implicite tout au long du cours *Histoire du Canada* 11^e année et des cours facultatifs en sciences humaines 12^e année.

Connaissances

Grâce à l'acquisition de connaissances en sciences humaines, l'élève devient un citoyen éclairé qui est capable de distinguer les faits des opinions et de participer au dialogue civique. Le programme d'études précise les connaissances à acquérir à chaque niveau scolaire selon le thème à l'étude. Le contenu notionnel provient de diverses disciplines, notamment l'histoire, la géographie, le droit, la science politique, la science économique, l'anthropologie et la sociologie.

Valeurs

L'étude des sciences humaines fournit aux élèves de multiples occasions de comprendre les valeurs des sociétés en divers lieux et époques et de se sensibiliser au rôle de ces valeurs dans les choix, les décisions et les traditions sociales. Le programme d'études précise les valeurs à développer en lien avec le thème à l'étude, notamment l'acceptation de la diversité et le respect de la dignité humaine et des responsabilités et droits fondamentaux de tout citoyen selon la *Charte canadienne des droits et libertés*.



THÈMES EN SCIENCES HUMAINES DE LA MATERNELLE À LA 10^E ANNÉE

Année	Titre de l'année	Thèmes ou regroupements
Maternelle	Vivre ensemble	Moi Les personnes dans mon milieu Le monde dans lequel je vis
1^{re} année	Relations et appartenance	Je suis chez moi Mon environnement Mes relations avec les autres
2^e année	Communautés du Canada	Ma communauté locale Deux communautés canadiennes La communauté canadienne
3^e année	Communautés du monde	Ma place parmi les Canadiens et Canadiennes Explorons le monde Deux communautés du monde Explorons une société ancienne
4^e année	Le Manitoba, le Canada et le Nord : lieux et récits	La géographie du Canada Vivre au Canada Vivre au Manitoba L'histoire du Manitoba Vivre dans le Nord du Canada
5^e année	Le Canada avant la Confédération : peuples et récits du territoire	Les Premiers Peuples Les débuts de la colonisation européenne (1600 à 1763) Le commerce des fourrures Le Canada comme colonie britannique (1763 à 1867)
6^e année	Le Canada, un pays de changements (1867 à nos jours)	Bâtir un pays (1867 à 1914) L'émergence d'une nation (1914 à 1945) Façonner le Canada contemporain (1945 à nos jours) Le Canada aujourd'hui : démocratie, diversité et influence du passé
7^e année	Sociétés et lieux du monde	La géographie mondiale La qualité de vie dans le monde Les modes de vie en Asie, en Afrique ou en Australasie Les incidences humaines en Europe ou en Amérique
8^e année	Histoire du monde : rencontre avec le passé	Comprendre les sociétés passées et actuelles Les premières sociétés en Mésopotamie, en Égypte et dans la vallée de l'Indus Les sociétés anciennes de Grèce et de Rome La transition vers le monde moderne (500 à 1400) La formation du monde moderne (1400 à 1850)
9^e année	Le Canada dans le monde contemporain	Diversité et pluralisme au Canada Démocratie et gouvernement au Canada Le Canada dans le contexte mondial Les possibilités et défis de l'avenir canadien
10^e année	Les enjeux géographiques du XXI ^e siècle	La littératie géographique Les ressources naturelles La Terre nourricière L'industrie et le commerce Les espaces urbains

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

La démarche pédagogique recommandée se divise en trois phases :

- 1. LA MISE EN SITUATION**
- 2. LA RÉALISATION**
- 3. L'INTÉGRATION**

1. LA MISE EN SITUATION

Dans cette phase, l'enseignant présente un scénario d'apprentissage de façon à susciter l'intérêt et la motivation des élèves. Les élèves se posent des questions sur le scénario présenté, en faisant des liens avec leurs connaissances du sujet à l'étude. Dans cette phase d'éveil, l'enseignant peut proposer des questions directrices, du vocabulaire pertinent ou des schémas conceptuels pour guider et structurer l'acquisition des connaissances, des habiletés et des valeurs au cours de l'apprentissage. L'enseignant peut également se servir de cette phase d'apprentissage pour évaluer le niveau de connaissances antérieures des élèves.

2. LA RÉALISATION

La phase de réalisation est l'étape de l'acquisition de connaissances et de concepts. Cette phase offre aux élèves l'occasion de mettre en œuvre les habiletés de citoyenneté, de recherche, de pensée et de communication. Elle présente une variété d'occasions de développer des connaissances et d'enrichir leur compréhension du sujet à l'étude.

L'enseignant planifie des situations d'apprentissage qui incitent les élèves à préciser des questions pour guider l'exploration-recherche. Cette phase engage les élèves dans le processus de recherche ou de résolution de problèmes, et les incite à interpréter et à évaluer l'information et les idées qui sont recueillies ou présentées en rapport au thème à l'étude. Au cours du processus, les élèves sont encouragés à penser d'une manière critique, à formuler des conclusions basées sur l'information recueillie et à envisager des solutions possibles à divers enjeux. L'enseignant guide le processus en fournissant aux élèves des pistes de recherche, en offrant des explications et des élucidations des concepts clés et en proposant des structures pour organiser les apprentissages.

3. L'INTÉGRATION

La dernière phase du processus offre l'occasion aux élèves de faire la synthèse de leurs apprentissages dans une situation qui leur permet de mettre en œuvre les principales connaissances, habiletés et valeurs acquises. Cette phase d'intégration peut consister en un projet plus ou moins élaboré ou en une activité de nature ponctuelle, selon les intérêts et les besoins des élèves ainsi que le temps et les ressources disponibles.

Les activités culminantes de cette phase doivent permettre aux élèves de réinvestir et d'enrichir leurs apprentissages au moyen de la célébration ou du partage. Il est préférable de faire un retour sur les questions initiales proposées et de faire le lien avec la citoyenneté dans le contexte du vécu quotidien des élèves. L'enseignant peut choisir d'impliquer les élèves dans la planification des activités d'intégration et peut proposer aux élèves des questions de réflexion sur leur apprentissage.



EXPLORATION - RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES

En sciences humaines, l'exploration-recherche repose sur l'étude de questions, d'enjeux ou de problèmes. Les élèves appliquent une variété de stratégies et d'habiletés dans la planification de la recherche et dans l'analyse des questions à explorer.

Le programme d'études de sciences humaines préconise un apprentissage fondé sur la consultation d'une variété de ressources électroniques, imprimées et audiovisuelles. L'étude met l'accent sur les habiletés d'exploration-recherche : entamer et planifier la recherche; repérer, organiser et enregistrer les données; interpréter, évaluer et synthétiser l'information recueillie; communiquer les informations et les idées d'une manière efficace et créative. L'enseignant guide les élèves dans la sélection, l'interprétation et l'évaluation d'une variété de sources primaires et secondaires. Il facilite également la planification du mode de travail, l'élaboration du plan de travail et le choix de types de projets. D'une manière de plus en plus autonome, les élèves sont impliqués à chaque étape du processus d'exploration-recherche.

SUJETS CONTROVERSÉS

Les sujets controversés ou sensibles et les questions qui portent sur les principes d'éthique, les croyances ou les valeurs font partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage des sciences humaines. Dans une société démocratique, puisqu'on se trouve souvent en présence de diverses croyances et valeurs, de désaccords et de dissensions, il est important de ne pas éviter de traiter de ces sujets. Par ailleurs, la discussion et l'analyse guidée de questions éthiques, identitaires ou existentielles peuvent engager les élèves et rendre l'apprentissage plus significatif sur le plan personnel.

Voici quelques recommandations qui peuvent servir de lignes directrices dans le cas de sujets controversés ou sensibles:

- aborder tous les sujets avec tact et dans une conscience de la possibilité de perspectives et de croyances divergentes;
- définir l'enjeu de façon claire;
- établir un objectif de discussion clair;
- établir des paramètres clairs pour gérer les discussions (p.ex., des règlements pour interdire le langage raciste, sexiste ou discriminatoire);
- considérer le contexte communautaire;
- s'assurer que le sujet ne porte pas sur des enjeux personnels ou privés et qu'il ne vise pas un élève ou un groupe en particulier;
- établir et modeler des processus pour gérer le désaccord, les malentendus et le conflit;
- protéger les intérêts des élèves en leur demandant préalablement s'ils ou elles se sentent mal à l'aise de discuter de certains sujets ou enjeux;
- faire preuve de flexibilité en permettant aux élèves de choisir d'étudier un sujet ou un enjeu différent;
- accepter et exprimer l'idée que certaines questions ne mènent pas nécessairement à une seule réponse ou approche « correcte »;
- respecter la liberté d'expression de chacun à l'intérieur des paramètres établis;
- aider les élèves à faire la distinction entre une opinion éclairée et un préjugé;
- guider les élèves dans la sélection de sources d'information fiables et inclusives pour soutenir une diversité de points de vue;
- prévoir suffisamment de temps pour présenter équitablement chaque point de vue et réfléchir à son bien-fondé.